

AVIS DE CONVOCATION

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD

À Mesdames et Messieurs : Lisette Lapointe, mairesse
 Marjorie Bourbeau, conseillère
 Mathieu Harkins, conseiller
 Jean-Claude Massie, conseiller
 Chantal Valois, conseillère
 Monique Richard, conseillère
 Pierre Roy, conseiller

Avis vous est par les présentes donné, par la mairesse Madame Lisette Lapointe, qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard aura lieu au Centre récréatif (salle 4) le mercredi le 14 mai 2014, à 18 h 30 et qu'il y sera pris en considération les sujets prévus à l'ordre du jour, à savoir :

1. Mandat pour un bilan de santé organisationnelle et financière
2. Avis de motion – Règlement abrogeant le règlement 770 amendant les règlements 666, 667 et 668
3. Avis de motion – Règlement amendant le règlement 769 décrétant un emprunt et une dépense de 550 000\$ - Secteur Moulin Morgan
4. Avis de motion – Règlement d'emprunt pour honoraires professionnels eaux parasitaires – Secteur Village
5. Avis de motion – Règlement décrétant des règles et normes pour le contrôle des eaux parasitaires
6. Période de questions.
7. Clôture

CERTIFICAT

Je, soussignée, Caroline Dion, greffière et secrétaire-trésorière adjointe, résidant à Sainte-Anne-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office que la présente convocation a été signifiée à tous les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard le vendredi 9 mai 2014 entre 8 h 30 et 16 h 30 ainsi qu'à Madame la mairesse Lisette Lapointe.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 12e jour de mai 2014.

Caroline Dion,
Greffière et secrétaire-trésorière adjointe
